

DETERMINATION GRAPHIQUE DES CONTENANCES

—*—

I - FORMULES RELATIVES A LA FIXATION DES TOLERANCES EN MATIERE DE CALCUL DES CONTENANCES

Quelle que soit l'échelle, ces formules sont de la forme :

$$T = A + \sqrt{n (BS + 0,000001S^2)}$$

T est exprimé en m²,

A = 0 pour les procès-verbaux de délimitation,

A = $\frac{2S}{100}$ pour les esquisses,

où

S est la superficie de la partie modifiée, en m²

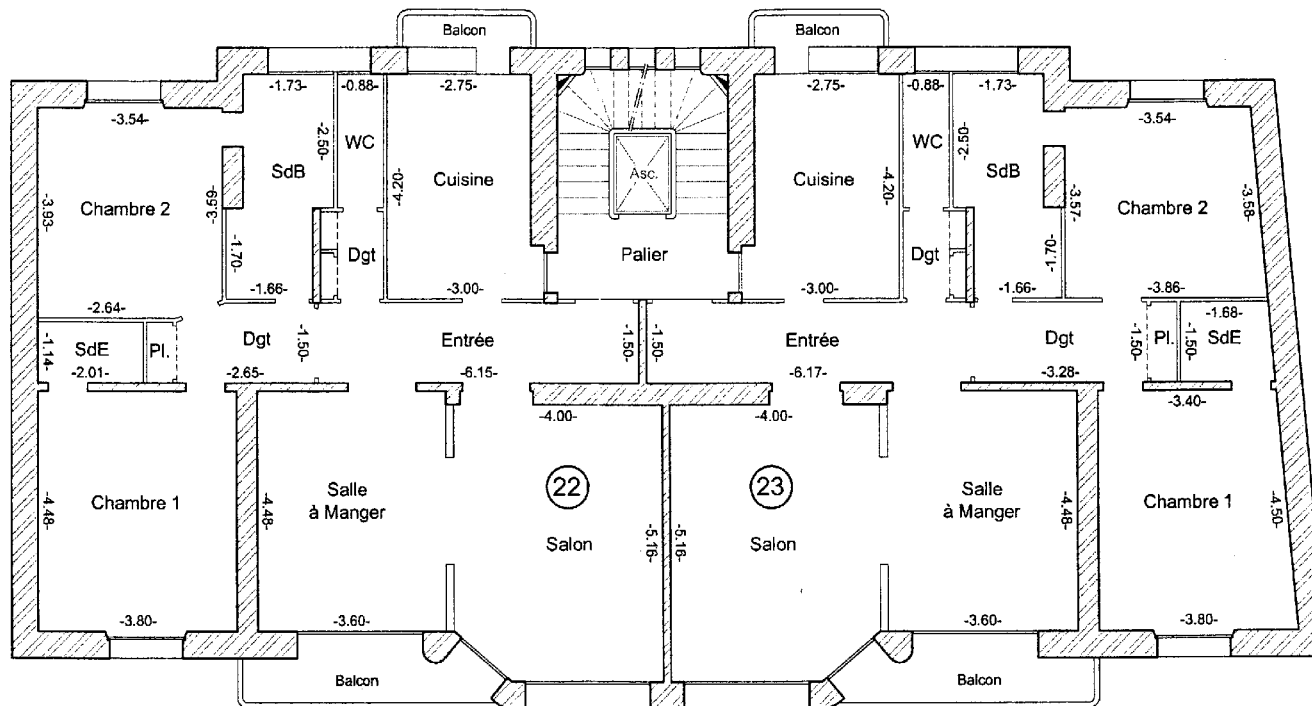
n est le nombre de parcelles nouvelles formées au sein de la partie modifiée,

B est un coefficient fonction de l'échelle du plan :

$$B = \frac{E^2}{1\ 543\ 210} \text{ où } E \text{ est le dénominateur de l'échelle}$$

soit 500, 1 000, 1 250, 2 000, 2 500

Premier Etage



Rue Paul Bellamy

1° Etg.

Echelle 1/100°

DOCUMENT N°3

CALCUL DES QUOTES-PARTS DE COPROPRIÉTÉ

I - CHARGES GÉNÉRALES : En fonction de la quote-part de copropriété.

A - Coefficient de consistance

1) Nature

- Caves	0,35
- Parkings extérieurs	0,15
- Balcons	0,20
- Appartements et Studios	1,00
- Partie sous rampant au-dessous de 1,80 m	0,50
- Greniers	0,40

2) Distribution - Forme

de 0,99 à 1,01

3) Hauteur = $K = 1 + \frac{A - B}{2B}$

A hauteur réelle

B hauteur moyenne normale (2.50m)

B - Situation

1) Niveau avec ascenseur

- Sous-sol	1,000
- Rez-de-chaussée	1,000
- Entresol	1,010
- Premier Étage	1,025
- Deuxième Étage	1,050
- Troisième Étage	1,075
- Quatrième Étage	1,100
- Cinquième Étage	1,125

2) Vue - Ensoleillement

de 0.99 à 1.01

II - CHARGES SPÉCIALES

A - Bâtiment

Aux millièmes généraux de tous les lots desservis du bâtiment (sauf parkings).

B - Cour

Critère d'aggravation de charges pour les parkings.

C - Charges d'ascenseur

Coefficients de niveau :

- Sous-sol	0
- Rez-de-chaussée	0
- Entresol	1,09
- Premier Étage	1,17
- Deuxième Étage	1,34
- Troisième Étage	1,51
- Quatrième Étage	1,68
- Cinquième Étage	1,84

BTS GEOMETRE TOPOGRAPHE

session 2006

GTTFE

**Epreuve : U5.2 : Travaux fonciers
& d'expertise**

page 9/17

DOCUMENT N°4

Tableau indiquant les hauteurs sous plafond des lots de la copropriété 58 rue Paul Bellamy .

Lot	Hsp	Lot	Hsp
1		27	1.90
2		28	1.90
3		29	1.90
4		30	1.90
5		31	1.90
6		32	1.90
7	2.00	33	1.90
8	2.00	34	1.90
9	2.00	35	1.90
10	2.00	36	1.90
11	2.00	37	2.50
12	2.00	38	2.50
13	2.00	39	2.50
14	2.00	40	2.50
15	2.00	41	2.50
16	2.00	42	2.50
17	2.00	43	3.00
18	2.00	44	3.00
19	2.00	45	3.00
20	2.00	46	3.00
21	2.00	47	3.00
22	3.20	48	3.00
23	2.60	49	3.00
24	2.90	50	3.00
25	1.90	51	3.00
26	1.90	52	3.00